

Règlement de l'opération Printemps Eurotyre-Continental du 18 mars au 27 avril 2024

MODALITES DE L'OFFRE

La société CONTICLUB SASU sise 80 rue Irène Joliot Curie, 60610 La Croix Saint Ouen, immatriculée au RCS de Compiègne sous le n° 518 989 504 organise une opération de promotion des ventes de pneus Continental avec remboursement partiel et différé du prix d'achat, valable pour les clients particuliers ou professionnels (dans la limite d'une demande pour les particuliers et de 5 cartes grises par société pour les professionnels, hors accords FleetPartner, loueurs et flottes), demeurant ou domiciliés en France Métropolitaine ou en Corse, ayant acheté, en une fois, entre le 18 mars et le 27 avril 2024, 2 ou 4 pneumatiques de marque Continental (été, toutes saisons ou hiver) tourisme, camionnette et 4x4 avec prestation de montage et équilibrage destinés à un même véhicule dans un point de vente EUROTIRE participant à l'opération (liste des points de vente participants disponible sur www.eurotyre.fr).

Remboursement possible sous forme de :

- Remboursement différé :

Paliers et montants de remboursement :

- ✓ 2 pneus 14 et 15 pouces avec prestation de montage et équilibrage = 15€ TTC
- ✓ 2 pneus 16 pouces avec prestation de montage et équilibrage = 25€ TTC
- ✓ 2 pneus 17 pouces avec prestation de montage et équilibrage = 35€ TTC
- ✓ 2 pneus 18 et 19 pouces avec prestation de montage et équilibrage = 50€ TTC
- ✓ 2 pneus 20 pouces et plus avec prestation de montage et équilibrage = 70€ TTC

- ✓ 4 pneus 14 et 15 pouces avec prestation de montage et équilibrage = 35€ TTC
- ✓ 4 pneus 16 pouces avec prestation de montage et équilibrage = 60€ TTC
- ✓ 4 pneus 17 pouces avec prestation de montage et équilibrage = 80€ TTC
- ✓ 4 pneus 18 et 19 pouces avec prestation de montage et équilibrage = 110€ TTC
- ✓ 4 pneus 20 pouces et plus avec prestation de montage et équilibrage = 150€ TTC

MODALITES DE REMBOURSEMENT

Afin de recevoir votre remboursement, vous devez procéder, avant le 4 mai 2024 aux démarches suivantes :

Par Internet :

1/ Connectez-vous sur le site de l'opération : www.eurotyre.fr et cliquez sur la bannière de l'offre

2/ Remplissez le formulaire de participation de manière complète en enseignant les champs mentionnés comme obligatoires (pour le RIB uniquement banque domiciliée en France).

3/ Téléchargez un scan ou une photo de vos pièces justificatives :

- ✓ Facture d'achat mentionnant le montage, où apparaissent et sont entourées : la date de la facture, les références et quantités de pneus acheté et l'immatriculation du véhicule
- ✓ Carte grise aux mêmes nom et numéro d'immatriculation que la facture.

OU

Par courrier :

1/ Connectez-vous sur le site de l'opération : www.eurotyre.fr et cliquez sur la bannière de l'offre

2/ Imprimez le bulletin de participation à télécharger sur le site et remplissez-le de manière complète en renseignant les champs mentionnés comme obligatoires

3/ Joignez audit bulletin les pièces justificatives :

- ✓ Copie de la facture d'achat mentionnant le montage où apparaissent et sont entourées : la date de la facture, les références et quantités de pneus achetés et l'immatriculation du véhicule
- ✓ Copie de la carte grise aux mêmes nom et numéro d'immatriculation que la facture
- ✓ Copie de votre RIB (banque domiciliée en France uniquement).

4/ Adressez l'ensemble des éléments à l'adresse suivante, sous pli suffisamment affranchi à votre charge, au plus tard 4 mai 2024 (cachet de La Poste faisant foi) :

**TAKE OFF N° 3867
OPERATION PRINTEMPS EUROTYRE CONTINENTAL
CS 40593
13595 Aix en Provence Cedex 3**

Si la demande est conforme :

- Offre de remboursement différé : remboursement uniquement par virement bancaire dans une banque domiciliée en France. Après acceptation du dossier, vous recevrez le virement sous huit (8) à dix (10) semaines.

Offre limitée à une (1) demande par carte grise pour les particuliers et cinq (5) cartes grises pour les professionnels (hors accords FleetPartner, loueurs et flottes), valable dans des points de vente participant à l'opération entre le 18 mars et le 27 avril 2024.

Il est fortement conseillé à tout Participant de conserver ses preuves d'achat originales, car ces éléments pourront lui être réclamés ultérieurement. Les frais de participation à l'Offre ne sont pas remboursés.

Toute demande incomplète ou envoyée après le 4 mai 2024 sera considérée comme nulle. Cette Offre est non cumulable avec d'autres promotions et/ou avantages en cours du Groupe Continental.

Sont exclus de cette offre les achats sur les sites internet.

RECLAMATION

En cas de réclamation, pour quelques raisons que ce soit, les demandes devront être transmises à la Société Organisatrice dans un délai de trente (30) jours calendaires à compter du 4 mai 2024 (cachet de la Poste faisant foi), à l'adresse postale suivante : ContiClub – Service marketing – BP 10519 LA CROIX – 60205 Compiègne cedex

PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

ContiClub ne traite les données à caractère personnel des Participants que si ces dernières sont nécessaires à la participation à l'opération/au Jeu. Les seules données à caractère personnel des Participants, qui sont collectées par la Société Organisatrice, sont celles figurant dans les champs à renseigner figurant sur le bulletin de participation rempli par les Participants. Ces données à caractère personnel seront conservées pendant la durée nécessaire à la gestion de l'opération/du Jeu, puis supprimées à condition que cette suppression ne soit pas contraire à toute obligation légale de les conserver.

Si cela est nécessaire pour la gestion de l'opération, ces données à caractère personnel peuvent être communiquées aux sociétés affiliées de la Société Organisatrice conformément aux Règles d'Entreprises Contraignantes du groupe Continental (« société affiliée » désigne toute entité juridique qui, de manière directe ou indirecte, contrôle une Partie, est contrôlée par une Partie, ou est soumise avec une Partie à un contrôle commun, le terme « contrôle » désignant la détention directe ou indirecte de plus de 50% des droits de vote ou du capital de cette entité juridique).

Afin de garantir la fourniture de services et dans le cadre de l'opération/du Jeu, vos données à caractère personnel pourront être collectées ou transmises par/à notre prestataire en charge de la conception et la gestion de l'opération/du Jeu aux fins de traitement de votre participation à cette/ce dernier(ère). Celui-ci traitera vos données à caractère personnel pour le compte de ContiClub sur la base d'un accord de traitement de données.

Par ailleurs, si vous avez coché la case "Je souhaite m'inscrire à la newsletter Eurotyre", vos données à caractère personnel seront traitées par ContiClub à des fins de prospection commerciale et seront conservées pendant une période de trois (3) années à compter du dernier contact avec vous. Au terme de cette période, vos données à caractère personnel seront supprimées par la ContiClub, à condition que cette suppression ne soit pas contraire à toute obligation légale de les conserver. Si cela est nécessaire pour la finalité susmentionnée, ces données à caractère personnel peuvent être communiquées aux sociétés affiliées de la Société Organisatrice conformément aux Règles d'Entreprises Contraignantes du groupe Continental.

Pendant cette durée, vos données à caractère personnel pourront être transmises à nos prestataires aux fins de prospection commerciale. Celui-ci traitera vos données à caractère personnel pour le compte de ContiClub sur la base d'un accord de traitement de données.

ContiClub prend les mesures de sécurité techniques et organisationnelles afin de protéger les données à caractère personnel fournies par les Participants contre toute manipulation, perte, destruction ou contre tout accès par des personnes non-autorisées. Les mesures de sécurité sont continuellement améliorées et adaptées en conformité avec les dernières technologies. Les données fournies qui ne sont pas cryptées peuvent potentiellement être collectées et manipulées par des personnes non autorisées. Pour cette raison, ContiClub souhaite vous informer que la transmission sécurisée de données par Internet (ex. email) ne peut nullement être garantie.

En vertu du Règlement Général de la Protection des Données (EU RGPD), les Participants bénéficient des droits suivants quant au traitement de leurs données à caractère personnel (Droits d'information des articles 13 et 14 EU RGPD) : droit de retirer leur consentement (art 7 EU RGPD) ; - Droit d'accès (art 15 EU RGPD) ; droit de rectification (art 16 EU RGPD) ; - Droit de suppression (art 17 EU RGPD) ; droit de limitation au traitement (art 18 EU RGPD) ; droit à la portabilité des données (art 20 EU RGPD) ; droit d'opposition au traitement (art 21 EU RGPD).

En cas de question sur ce sujet ou pour exercer ces droits, les Participants peuvent contacter le responsable à la protection des données :

- à l'adresse postale suivante : DPO ContiClub – BP 10519 LA CROIX – 60205 Compiègne cedex ou
- à l'adresse mail suivante : contact.dpo@continental-corporation.com.

L'exercice de ces droits est susceptible, selon le moment où il intervient, d'impacter la prise en compte de la participation.

Les Participants peuvent également contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés ou toute autre autorité nationale compétente, le cas échéant.

Par ailleurs, les Participants disposent du droit de s'inscrire gratuitement sur la liste Bloctel, liste d'opposition au démarchage téléphonique.

Ne pas jeter sur la voie publique